

## COMMUNIER AVEC DÉVOTION

**C**OMMUNIER dévotement, avec la *dévotion* requise, avec piété et ferveur. Voilà qui va de soi, pensera-t-on. Pourtant, on cherche en vain ce type de vocabulaire dans le rituel de la messe. Peut-être précisément parce qu'il s'agit d'une évidence. « Puisque la célébration eucharistique est le banquet pascal, il convient que, selon l'ordre du Seigneur, son Corps et son Sang soient reçus par les fidèles bien préparés comme une nourriture spirituelle », dit la Présentation générale du Missel romain<sup>1</sup>. La communion eucharistique relève d'une démarche de l'esprit intérieur, en d'autres termes de la foi, laquelle se traduit spontanément en sentiments de piété, de ferveur ou de dévotion, à condition de garder à ces termes une sobriété toute liturgique et rituelle. La communion eucharistique est un acte de « communion », de don de soi (ou de *dévotion*) à la personne du Christ vivant : si elle n'implique pas de soi une sorte d'extase mystique ou de ferveur palpable, une expérience immédiate, la communion ne peut pas non plus porter du fruit sans un engagement

---

1. PGMR, 56.

de toute la personne, ce qui est le sens fort du terme « dévotion ».

### Un rituel fort discret

Entrant dans les détails, la PGMR précise, en parlant de ce qui précède la communion :

Le prêtre, par une prière à voix basse, se prépare, afin de recevoir *fructueusement* le Corps et le Sang du Christ. Les fidèles font de même par une prière silencieuse.

Le prêtre montre aux fidèles le pain eucharistique qu'ils vont recevoir en communion et les invite au banquet du Seigneur ; en même temps que les fidèles, il fait un acte d'*humilité*, en reprenant les paroles évangéliques<sup>2</sup>.

Fructueusement, acte d'humilité... On précise ainsi quelque peu ce qu'est la communion spirituelle, sans certes aller au fond de la démarche.

Mais, quand il s'agit de décrire l'acte lui-même de la communion, le rituel est on ne peut plus discret. Tout au plus, parle-t-il de *respect*, et encore uniquement à propos du prêtre qui est invité à « *manger* (ou *consommer*) le Corps du Christ et à *boire* le Sang du Christ avec *respect* » ou des concélébrants qui veilleront en outre à « *prendre* le Corps du Christ (sur la patène) avec *respect*<sup>3</sup> ». Rien n'est dit au sujet des fidèles. On peut se demander pourquoi.

### L'enjeu des attitudes

La discrétion du Missel concernant la communion des fidèles semble tenir au fait que les rubriques ont été rédigées avec en vue la pratique encore assez habituelle

2. PGMR, 56, f et g. Nous soulignons. Il s'agit évidemment des mots : « Seigneur, je ne suis pas digne... ».

3. MR, *ad locum* ; PGMR, 116, 197, 199. Il n'est rien dit pour la communion au calice, sauf que le vin y est qualifié de « précieux sang ».

de recevoir la communion à genoux et dans la bouche<sup>4</sup>. On supposait que cette attitude implique de soi une forme évidente de *respect*, ce terme étant, semble-t-il, le plus typique du langage rituel. Tout au plus le Missel indique-t-il qu'un *salut est requis* des fidèles quand ils s'approchent du ministre pour communier, mais il n'en parle que dans le seul cas de la communion sous les deux espèces, pour laquelle les communiants restent debout<sup>5</sup>.

On peut trouver une confirmation de cette hypothèse dans le fait que le Missel ne parle explicitement du respect requis qu'à propos de ceux qui *prennent* en main le pain consacré et le calice pour se communier eux-mêmes (les célébrants) et surtout en observant ce que dit l'instruction *Eucharisticum Mysterium*, reprise par *Inestimabile donum* :

Lorsque les fidèles communient à genoux, il n'est pas requis d'eux un autre signe de révérence envers le Saint-Sacrement, puisque le fait de *s'agenouiller* exprime par lui-même l'*adoration*. Mais lorsqu'ils communient debout, il est vivement recommandé que, s'avancant en procession, ils fassent un *acte de révérence* (ou : ils fassent le geste de respect qui s'impose) avant la réception du sacrement, au lieu et au moment opportuns<sup>6</sup>.

Notons que, dans ce texte, il n'est question que de l'alternative « à genoux » ou « debout », alors que le Missel semble poser en contraste les gestes de « prendre » ou de « recevoir », en fait de prendre ou non avec la main. Quant à la notification de la congrégation pour le Culte divin sur la communion dans la main, elle prend la peine de préciser que

---

4. Encore que les documents normatifs, souvent cités par la suite, soient antérieurs : *Eucharisticum Mysterium* (1967), *Memoriale Domini* (1969), *Immensae Caritatis* (1973). La première édition typique du Missel romain est de 1970 et la deuxième de 1975.

5. PGMR, 244 c, 246 b, 247 b.

6. *Eucharisticum Mysterium*, 34 ; *Inestimabile donum* (1989), 11. Nous soulignons. Les traductions varient de « acte de révérence » à « geste de respect ».

la communion dans la main doit manifester, autant que la communion reçue dans la bouche, le respect envers la présence réelle du Christ dans l'eucharistie.

Et le même texte insiste sur la *noblesse* que doit comporter le geste des fidèles<sup>7</sup>.

Faisons dès maintenant le relevé des termes qui entendent signifier, par l'évocation des attitudes, que la communion eucharistique n'est pas un geste banal. Ces termes n'ont pas la même ampleur. D'une part, il s'agit de respect, d'un salut requis ou d'un signe de référence, voire de noblesse, ce qui désigne directement une attitude corporelle. Si, d'autre part, on parle d'humilité ou d'adoration, on réfère encore ces attitudes spirituelles à des prières ou à des gestes rituels. En ce sens aussi, *Inestimabile donum* relève que l'*Amen* des fidèles est « un acte de foi personnel dans la présence du Christ<sup>8</sup> ». Mais l'insistance sur la *présence réelle*, caractéristique des recommandations faites en vue de la communion dans la main, semble indiquer que certaines manières de faire pourraient porter atteinte au contenu de foi du sacrement, ce qui ne serait pas le cas, dit-on implicitement, quand on communie à genoux et dans la bouche. Cela demande à être précisé, mais on peut déjà en retenir qu'un des enjeux majeurs du sens de l'acte de communier se trouve impliqué dans les gestes qui sont posés lors de la communion.

Mais, par ailleurs, il n'y a pas de trace dans ces recommandations et ces mises en garde d'un quelque chose qui relèverait de la *dévotion*, dans la mesure où ce terme, à tout prendre ambigu, exprime une certaine subjectivité, une ferveur. Il se pourrait que cette préoccupation soit plus récente. Elle n'en mérite pas moins d'être précisée.

7. *Notification de la congrégation du Culte divin sur la communion dans la main* (1985), 1. Nous soulignons.

8. *Inestimabile donum*, 11. Cf. la *Notification*, 2 : « Cet Amen doit être l'affirmation de la foi. »

### La noblesse des attitudes

Le terme « noblesse » est beau et sobre. On se plaît à rappeler, à cet égard, la recommandation des anciennes catéchèses mystagogiques, qui enjoignaient aux nouveaux baptisés de la fin du IV<sup>e</sup> siècle de tendre les deux mains en faisant « de la main gauche un trône pour la main droite, puisque celle-ci doit recevoir le Roi<sup>9</sup> ». Voilà un geste noble. Il se réfère à la communion dans la main. Or, cette pratique semble aujourd'hui mise en cause, parce qu'elle comporterait un risque d'irrespect, d'autant plus grand qu'elle se conjugue souvent avec la station debout.

La pratique de la communion reçue dans la main, qui a été autorisée par de nombreuses conférences épiscopales, est largement répandue dans nos pays. Pourquoi cette pratique s'est-elle implantée et généralisée ? Peut-être par l'attrait de la pratique ancienne, sans doute aussi parce que la communion reçue sur la langue paraissait désuète et, à tout prendre, peu élégante. On peut aussi se demander s'il n'y avait pas, sous la requête rituelle, l'expression d'un désir de rapprocher la communion des formes d'expression plus courantes, sans pour autant en négliger le sens sacré.

On peut rapprocher cette manière de réagir de ce que dit le Missel lui-même à propos du pain eucharistique et du geste de la fraction. En recommandant que « la matière de la célébration eucharistique apparaisse vraiment comme une nourriture », que « le prêtre puisse vraiment rompre l'hostie en plusieurs morceaux et distribuer ceux-ci à quelques fidèles au moins », mais en précisant aussi que le rite de la fraction « n'a pas tellement un motif pratique, mais qu'il signifie que nous qui sommes nombreux, en communiant à l'unique pain de vie, qui est le Christ, nous devenons un seul corps » et que « le geste de la fraction du pain manifestera plus ouvertement la

---

9. Cité par la *Notification* avec référence à la 5<sup>e</sup> Catéchèse mystagogique de Jérusalem et S. Jean Chrysostome, *Homélie* 47.

valeur et l'importance du signe de l'unité<sup>10</sup> », le Missel fait œuvre de belle mystagogie, où se rejoignent les gestes naturels du repas, leur humanité, et leur sens transcendant, sacramentel.

De même peut-on dire que la communion reçue dans la main, avec les formes de respect qui s'imposent, manifeste à la fois la noble simplicité du rite et sa portée sacramentelle. Elle ne le fait pas moins que la communion reçue sur la langue. Si donc il y a lieu de rappeler aux fidèles les formes de respect qu'ils doivent manifester en communiant, on sera bien avisé de ne pas situer les rappels nécessaires en opposant la communion dans la main avec la communion sur la langue. Ce genre de procès serait déplacé. Ce qui importe est d'apprendre à communier noblement. Il appartient aux responsables d'en préciser les rites.

### Dévotion et participation

Il fut un temps où la communion était un acte de dévotion. On entend ici le terme en un sens dérivé, où il qualifie un certain nombre de pratiques pieuses et recommandées en vue du progrès spirituel. La dévotion à la communion était, toutes proportions gardées, sur le même plan que la *confession de dévotion*, la dévotion au chapelet ou au Sacré-Cœur, etc. On ne communiait guère à la messe, en tout cas pas aux messes célébrées à des heures tardives dans la matinée, particulièrement à la grand-messe. On communiait souvent avant la messe, tôt le matin, et puis on « écoutait » la messe en action de grâces. Personne n'imaginait que la communion aurait pu avoir une dimension communautaire ou ecclésiale. Elle était comme un sommet de la dévotion personnelle envers Dieu. Tous les cantiques anciens pour la communion — et jusqu'à ceux pour la « première communion » — vont dans ce sens. On insistait aussi sur le recueillement

---

10. PGMR, 283 et 56 c.

nécessaire après la communion et l'on fermait les yeux pour ne pas être distrait. Seul à seul avec Dieu.

Il serait mal venu de ridiculiser ces pratiques. Elles ont porté la ferveur et nourri la sainteté de nombreux chrétiens. Mais la réforme liturgique ne les a-t-elle pas remises au rayon des articles démodés ? Elle a plutôt inséré l'idée de *dévotion* dans celle de la *participation liturgique*, qui implique par ailleurs une primauté de la ritualité. La communion est aujourd'hui un acte de participation à la messe. Elle en est même un sommet, mais elle s'intègre aussi dans un grand ensemble qui donne cohérence à tout ce qu'implique la participation à l'acte liturgique : se situer corporellement, écouter, adhérer, répondre, chanter, prier, faire communauté, et, bien sûr, communier. À cet égard, la requête de dévotion, ou, plus simplement, de respect et de dignité, d'un vrai sens de ce qui est en jeu et d'une véritable ritualité, porte autant sur les autres actes liturgiques que sur la communion.

On n'en finirait pas d'en citer des exemples. Songeons à la dignité de la lecture liturgique, de la gestique corporelle, de l'acclamation du *Sanctus*, de la prière du *Notre Père*, du baiser de paix. Pourquoi ne pas parler de dévotion dans tous ces cas ? Il se pourrait que le problème se situe dans une juste appréciation du rapport symbolique entre l'extériorité et l'intériorité. À la manière, par exemple, dont un célébrant encense et vénère l'autel, à sa manière de se tenir durant la prière eucharistique, on percevra de quelle intériorité il est habité : il ne fait rien pourtant qui ne soit simple et très humain, même si c'est rituel. C'est d'ailleurs bien de ritualité qu'il s'agit en ces questions. La ritualité, qui doit se concrétiser dans des *rubriques*, est le lieu liturgique de la vraie dévotion. Les rubriques liturgiques ne font rien d'autre que de décrire des rites et la manière de les réaliser avec dignité. Ce faisant, elles disent comment participer, chacun selon son rang, à la célébration, et comment se mettre en condition d'en vivre le mystère. La liturgie est toujours sobre et « pudique ». Elle ne force pas plus les hommes que leur Dieu. Elle se sait humblement humaine.

L'acte de communier n'échappe pas à cette ritualité. Comment faire pour bien communier ? Le pasteur sera toujours très limité pour dire comment on pourrait arriver à grandir en ferveur ou même en piété en venant recevoir la communion. Il peut seulement, mais il doit aussi dire la manière de bien faire. Il doit aussi mettre en garde contre des attitudes qui mettraient en péril le *respect* dû au sacrement. Son rôle est de baliser les chemins de la vraie participation, mais il ne peut jamais s'immiscer dans le secret des consciences.

Il y a un danger à trop parler de dévotion, car le mot porte en lui (ne serait-ce que par déviation) un certain arrière-fond de subjectivité et d'émotion, et presque une tentation de tester et mesurer la profondeur des rapports avec Dieu. Si la dévotion voisine avec le frisson et même la délectation, elle n'est pas liturgique. Non que la liturgie refuse à qui que ce soit de ressentir des émotions, de la ferveur, mais elle ne table pas sur ce registre pour établir son cahier de charges. Même quand elle rend attentif au caractère sacré des gestes et des rites, même si elle rappelle le contenu divin des sacrements, elle le fait toujours en décrivant des attitudes extérieures, avec la conviction que celles-ci sont un bon lieu pour permettre une intériorité de bon aloi. L'essentiel de la pédagogie liturgique repose sur cette conviction.

### En pratique...

Il y a sans doute des situations à redresser. Ainsi, s'il est vrai que des sortes de « communion de bienséance sociale » ou « de sympathie » ont tendance à se multiplier, comme lors de célébrations à large audience, mariages ou funérailles, par exemple, et que même des non-baptisés y communient, il est évident qu'il faut rappeler avec délicatesse que cette manière de faire n'est pas cohérente avec le sens du sacrement. D'autres gestes de convivialité sont possibles. Il n'empêche qu'il faille être prudent, car il est rarement possible de percevoir avec finesse quelles sont les composantes d'une assemblée. À cet égard, il y

a bien des célébrations de mariage et de funérailles où l'on éviterait des situations embarrassantes si l'on n'y incluait pas une célébration eucharistique qui ne s'impose pas. L'eucharistie n'est pas un élément de solennité supplémentaire.

Peut-être faut-il aussi rappeler de temps en temps aux fidèles que la manière de communier n'est pas laissée à l'appréciation, parfois peu élégante, d'un chacun ! Présenter les deux mains en posant la gauche sur la droite<sup>11</sup> ou bien discrètement ouvrir la bouche, prendre le temps de répondre *Amen* à celui qui présente le pain consacré, ne pas se retirer avant d'avoir mis le pain en bouche, si la communion est reçue dans la main : ces attitudes font partie de la rectitude rituelle et du respect requis au moment de communier.

Les documents romains parlent aussi d'un geste de respect avant la réception du sacrement, mais ils ne le précisent pas. Peut-on d'ailleurs le faire sans imposer un rite ? Celui de la génuflexion ne l'est pas, encore moins celui qui consiste à se mettre à genoux pour communier. Ce n'est évidemment pas interdit, mais on aimerait que ceux qui génuflectent ne le fassent pas derrière le dos de ceux qui les précèdent dans le cortège de communion. La position debout n'est pas moins religieuse que la position à genoux, et l'Instruction *Eucharisticum mysterium* disait déjà fort à propos :

Les fidèles suivront volontiers la façon indiquée par les pasteurs, afin que la communion soit vraiment le signe de l'unité fraternelle entre tous les convives de la même table du Seigneur<sup>12</sup>.

Il se peut que des attitudes de dévotion exagérée, où les individus se singularisent trop, manquent à cette exigence de l'unité.

---

11. Et non le contraire comme l'indiquaient les catéchèses anciennes car la plupart des fidèles porteront le pain consacré à leur bouche avec la main droite.

12. *Eucharisticum Mysterium*, 34 a.

Et la communion à la coupe ? Relève-t-elle de la dévotion ? En un sens oui, mais en un sens fort. Le *Préambule* de l'édition typique de 1975 dit qu'en proposant la communion sous les deux espèces « on procure une occasion particulière de pénétrer plus profondément le mystère auquel les fidèles participent <sup>13</sup> ». Et la PGMR :

La sainte communion réalise plus pleinement sa forme de signe lorsqu'elle se fait sous les deux espèces. Car, sous cette forme, le signe du banquet eucharistique est mis plus pleinement en lumière, et on exprime plus clairement la volonté d'accomplir la nouvelle et éternelle Alliance dans le sang du Seigneur ; on montre aussi plus clairement la relation entre le banquet eucharistique et le banquet eschatologique dans le royaume du Père <sup>14</sup>.

Voilà un beau texte qui peut fournir ample matière à une catéchèse pour susciter une véritable dévotion liturgique. Comment se fait-il que, parfois, des fidèles qui se veulent particulièrement dévots manifestent leur désintérêt pour la communion à la coupe ?

En liturgie, la dévotion s'exprime rituellement. À cet égard, le meilleur signe de respect et de foi ne consiste-t-il pas simplement dans l'*Amen* que les fidèles ont à répondre à celui qui leur présente le pain consacré et la coupe du Seigneur ? « Ce que tu affirmes par ce mot, confirme-le par ton esprit », avertissait saint Ambroise <sup>15</sup>. Cette profession de foi, qui scelle d'un seul mot l'ampleur si dense de l'expression « Le Corps du Christ », n'est-elle pas le plus bel acte de dévotion ? On veillera à ce qu'il ne se dégrade jamais en routine.

Ghislain PINCKERS

13. *Préambule*, XIV.

14. PGMR, 240.

15. *De sacramentis* 4, 25. Cité par la *Notification*, 2.